SUP Recherche infos

LA LETTRE D'INFOS DU SYNDICAT SUP Recherche
Automne-Hiver 2025

Numéro 97

Sommaire

- La cellule d'aide Sup'Recherche-UNSA 2
- « Syndicat ? Très peu pour moi ! » 4
- À la retraite, restez syndiqués ! 6
- Bulletin d'adhésion 7
- Former à l'intelligence artificielle, un enjeu de taille pour l'Université…et une menace pour les bibliothèques ? ! 9
- Note de lecture *Enseignant-chercheur, un grand corps malade,* de Dominique Glaymann 10
- Note de lecture *Le vacataire,* de Thomas Porcher 11

Edito

Malaise dans l'ESR : la parole se libère !

Dans l'enseignement supérieur, les années 2020 seront sans aucun doute les années « post covid », elles seront aussi les années désenchantées. Longtemps, les enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants contractuels et doctorants de l'enseignement ont vécu sur le mantra du « plus beau métier du monde ». Sous le quadruple effet de la massification, de la quête de la professionnalisation, des regroupements et de la numérisation , ce cliché a volé en éclats.

À chaque étage des corps et professions de l'enseignement supérieur public s'exprime maintenant une souffrance au travail que Sup'Recherche-UNSA, aux avant-postes de l'aide aux collègues, a dénoncé depuis longtemps. Le constat vient de toutes parts. Le 7ème baromètre de la FNCAS indique des niveaux records du sentiment de difficulté dans lequel nous nous trouvons. Ce ressenti monte à 67 % des enseignants-chercheurs, tandis qu'il est de 44 % chez les BIATSS.

Bien sûr, le marasme budgétaire national et, corollairement, le déclin financier des établissements sont prioritairement en cause.

Toutefois, on doit aussi pointer la dégradation du secteur public, lié à une rémunération peu attractive, des conditions de travail dégradées et une érosion des emplois permanents. Comment s'étonner que l'attractivité de nos métiers soit en baisse ?

La souffrance incite souvent au repli sur soi au point de se mettre en danger. Sup'Recherche-UNSA propose une autre voie : le retour du collectif et de la solidarité. À nos postes et dans nos missions, nous voulons non seulement être libres ensemble, mais aussi être bien ensemble.

Plus que jamais, la syndicalisation est nécessaire.

Virginie Saint James
Secrétaire générale

Ben Ali Cherif
Secrétaire général adjoint

[1] D. Glaymann. Enseignants-chercheurs, un grand corps malade, éditions du Bord de l'eau, 2025
Fédération Nationale de Conseil en Action Sociale et Sociétale pour l'enseignement supérieur et la recherche
https://www.fncas.org/documents/d/guest/2025-06-25_analyse_commentee_barometre_2025-1.

[2] https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2021-09/rapport-final-gt2-attractivite-des-emplois-et-des-carrieres-1178464-pdf-12899.pdf

SUP Recherche UNSA

La cellule d'aide Sup'Recherche-UNSA

Les missions d'un syndicat sont de défendre les intérêts des personnels qu'il représente. Sup'Recherche-UNSA joue pleinement son rôle par une action réformiste et combative qui place l'efficacité en première ligne, prenant les problèmes à bras le corps.

Sur le plan national, nous siégeons au Comité Social d'Administration du MESR, obtenant régulièrement une meilleure version des textes ministériels qui nous sont soumis.

Localement, et pour être au plus près des adhérents et sympathisants, nous avons mis en place une cellule d'aide. Elle a pour but d'accompagner celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans l'exercice quotidien de leurs missions, qui ont besoin d'informations pour faire valoir leurs droits. L'année dernière, une cinquantaine de collègues ont été aidés. Les demandes relèvent de deux grands domaines :

- la carrière et des conditions de travail ;
- des difficultés rencontrées dans l'exercice des missions.

Carrière et conditions de travail

Nombre de demandes concernant la carrière renvoient à des problèmes administratifs pour lesquels la réponse se trouve dans les textes réglementaires. De nombreuses questions portent sur les règles de reclassement, comme ce collègue qui nous demande : « *à qui je peux soumettre un scan du dossier au sein de Sup'Recherche pour que cette démarche soit suivie et pour éviter les erreurs* », ou encore ce collègue que nous avons aidé et qui, in fine vient de « *de recevoir l'arrêté de classement : tout est OK. Mon ancienneté est prise en compte en totalité.* »

Un certain nombre d'ESAS nous ont demandé s'ils avaient intérêt (ou non) à accepter une promotion par liste d'aptitude dans le corps des agrégés. Si la réponse spontanée pouvait être de dire « oui », cela n'est pas aussi évident. Les reclassements se font dans le premier grade du corps et la rémunération indiciaire d'un certifié en fin de carrière est plus élevée que celle d'un agrégé au premier grade (classe normale, échelon 11), nous procédons alors à une étude des dossiers pour déterminer quelle est la meilleure décision à prendre.

Le doctorat est un premier pas dans l'entrée dans la carrière, un certain nombre d'entre eux nous ont sollicités dans ce cadre. Il peut s'agir d'un accompagnement (souvent avec nos collègues du SE-UNSA) dans la demande d'une disponibilité pour un PRCE, PRAG ou PE exerçant dans le premier ou le second degré. Nous avons aussi été questionnés sur les obligations des doctorants (nombre d'heures de cours, conditions de travail…) ou encore prolongations et soutenances.

Difficultés et souffrance au travail

Un peu plus d'un tiers des demandes de l'année 2024-25 portent sur la souffrance au travail. Derrière ce ratio qui peut sembler faible, il faut prendre en compte qu'elles concernent souvent des collectifs et qu'elles nécessitent plusieurs rencontres.

Voici quelques témoignages anonymisés :

Un adhérent qui nous sollicite pour l'aider à aider : « *Une collègue (qui) subit des harcèlements de la part d'une collègue en charge de la filière et qui pense qu'elle est sa supérieure hiérarchique* ».

Souvent, ce sont les collègues qui nous demandent de les aider :

« *Je subis des mises à l'écart de mes compétences qui me placent en risque de sous-service.* »

« *je fais l'objet d'accusations diverses et répétées portées par XXX (…) Je suis régulièrement dénigrée par une collègue (…) Le dénigrement s'opère devant mes collègues de recherche, d'enseignement, les industriels avec lesquels je collabore, et enfin devant les étudiants désireux de venir travailler avec moi en recherche.* »

« *(…) je suis victime au sein du département XX de ZZ. Je travaille dans un climat délétère (…) Ce climat est marqué par des comportements visant à me marginaliser, à entraver l'exercice de mes fonctions et, depuis le changement de sa direction à impacter l'évolution de ma carrière.* »
Dans ces cas de souffrance au travail, notre action consiste d'abord à écouter les personnes, faire le « tri » entre ce qui est ressenti et les faits objectifs qui peuvent caractériser un harcèlement. Nous leur expliquons comment caractériser le harcèlement, comment réagir, et nous les mettons en contact avec nos correspondant.e.s locaux…

Nous rappelons également aux MCF récemment recrutés qu'ils ont droit à une enveloppe financière pour lancer leurs travaux de recherche. Souvent, les universités jouent le jeu, parfois c'est plus difficile. Nos interventions auprès des Présidences et, si cela n'aboutit pas, auprès du cabinet du Ministre permettent de débloquer la situation.

Comment nous joindre ?

Vous rencontrez un problème, vous avez une question, un doute…. scannez ce code :

SUP Recherche UNSa

« Syndicat ? Très peu pour moi ! »

Petite pièce en un acte et une scène.

Personnages :

Jules, la trentaine, EC non syndiqué.

Camille, la trentaine aussi, EC syndiquée à SUP'Recherche-UNSA.

Jules
– Non, mais moi, jamais je me syndique. Trop dangereux. Tu signes un papier et paf, tu te retrouves à distribuer des tracts dans la pluie en scandant « Macron démission » avec un mégaphone.

Camille
– Ah ouais, et aussi un poncho syndical et une boîte de cachous pour ne pas tousser à cause des gaz lacrymogènes après la manif ? Et tu as oublié de dire que chaque matin, en guise de gym, il faut enchaîner une dizaine d'étirements en répétant à chaque fois, « sus au néolibéralisme ! » Ne me dis pas que tu crois vraiment que c'est ça, le syndicalisme à Sup-Recherche-UNSA?!

Jules
– Arrête de me faire marcher… moi, quand je regarde la télé, je vois des gens qui n'ont rien à voir avec notre métier, qui ne savent même pas qu'il existe. J'ai l'air méprisant, mais les syndicats, ça ne sert plus à rien. C'est comme les vieux films du Front popu'que regardait mon arrière-grand-mère. Et puis, j'ai pas le temps, moi. J'ai des cours, des dossiers à relire pour la quinzième fois, des réunions en visio' de trois-quatre heures chacune, des pelletées de mails à jeter l'ordi' par la fenêtre… Tiens, là, pendant qu'on discute, j'en aurais traité quelques-uns.

Camille
– Justement. Se syndiquer, c'est mutualiser l'énergie qu'il te reste entre deux nuits blanches à remplir un dossier sur une plateforme ou à finir un article que tu avais promis de rendre l'avant-veille. Sérieusement, cela te donne un grand bol d'air de voir que tu n'es pas le seul à vivre toutes ces difficultés, que quelques-uns ont l'espoir de les faire reculer, et que, parfois, ils y arrivent assez bien !

Jules
– Moi, je demande à voir ! Non, mais, honnêtement, les syndicats, c'est que pour râler. Toujours contre tout. Jamais de solutions ! Tiens, Philippine, à qui on vient de refuser pour la troisième fois sa prime parce que son chef de département se prend pour un manager de chez Tesla et la débine auprès de son université, elle est venue pleurer dans mon bureau pendant une demi-heure ! À part déplorer avec elle, ça m'aurait apporté quoi d'être dans ton syndicat ?

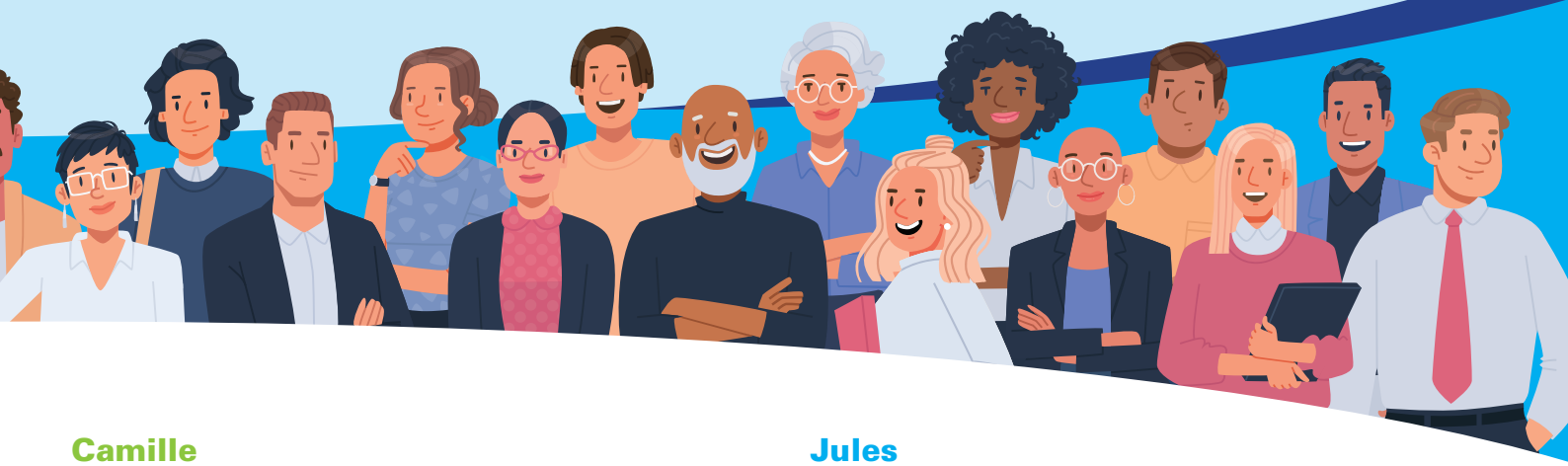

Camille
– D'abord, on ne râle pas tout le temps, il y a des propositions que l'on juge intéressantes, même quand elles ne viennent pas de nous (!), et on négocie avec persévérance l'augmentation de ta prime, de nouvelles opportunités pour que tu aies ne serait-ce qu'une chance de passer au grade supérieur : ce n'est pas très spectaculaire, et ce n'est pas forcément monts et merveilles, mais cela veut dire, qu'on y croit encore ferme, à notre métier ! Quant à Philippine, elle aurait trouvé des interlocuteurs prêts à l'accompagner dans ses démarches pour se faire respecter grâce à la cellule d'aide (voir page… de ce numéro).

Jules
– Mouais. Et puis j'aime pas les conflits. Les manifs, tout ça, c'est pas mon style.

Camille
– T'inquiète, à Sup'Recherche-UNSA, y'a de la place pour tous les styles. Certains manifestent, d'autres rédigent des tribunes, d'autres encore passent des heures à suivre un CNESER ou à négocier au Ministère, d'autres enfin viennent juste pour échanger. Être syndiqué, c'est pas être un warrior, c'est juste ne pas rester seul face à certains décideurs qui pensent que « solidarité » est un mot latin oublié. Et qui ne connaît que la concurrence, entre les collègues et les établissements.

Jules
Et je suis sûr qu'il faut faire des réunions interminables !

Camille
– C'est l'Enseignement supérieur, Jules. Des réunions avec des comités Théodule, t'en as déjà ! Non, je blague à nouveau. Des comités, des congrès, OK, si tu veux t'engager vraiment, mais rien n'est obligatoire pour le syndiqué « de base ». Mais, attention, c'est addictif, même si tu as simplement envie d'en savoir plus sur l'institution où tu travailles, sur son fonctionnement. Combien de collègues ne savent même pas comment se déroulent leurs carrières ? Et si tu vas plus loin, tu peux même grappiller de la franche bonne humeur.

Jules
– Bon… et si j'adhère, je peux garder mon esprit critique ?

Camille
– Bien sûr. C'est même notre deuxième langue officielle.

Jules
– Et concrètement, comment je fais pour adhérer ?

Camille
– C'est simple. Tu regardes les pages 7 et 8 dans ce numéro !

Isabelle Moine-Dupuis

À la retraite, restez syndiqués !

Par solidarité avec les collègues actifs dont les conditions de travail sont de plus en plus difficiles, par fidélité à votre syndicat et aux valeurs qu'il défend. Mais pas seulement…

Si vous restez syndiqués à Sup'Recherche-UNSA :

- Vous contribuerez à la défense de votre propre statut de retraité, vous serez informés tous les 15 jours par la lettre de l'UNSA-Retraités sur l'actualité qui vous concerne directement : droits des retraités, revalorisation des pensions, pouvoir d'achat, système social et de santé, statut des aidants, adaptations de notre société au vieillissement (logement, mobilité, accès aux transports, sociabilité…)

- Vous continuerez à bénéficier de l'aide gratuite de l'Association de Défense, d'Éducation et d'Information des Consommateurs (ADÉIC) pour vos litiges de la vie quotidienne.

- Votre cotisation sera calculée en fonction de votre pension et à un taux inférieur à celle des adhérents actifs. Vous pourrez la déclarer dans vos revenus pour bénéficier de l'abattement de 66 %.

- Les retraités de Sup'Recherche-UNSA sont représentés au Conseil national du syndicat. Ils seront consultés sur la motion et seront représentés au prochain Congrès qui aura lieu à Tours les 19 et 20 mars 2026.

- Vous resterez partie prenante d'une communauté : celle des femmes et des hommes qui ont consacré leur vie à l'enseignement, à la recherche et au service public, et qui continuent, à travers leur engagement syndical, à défendre une société plus juste et solidaire.

Les retraités des syndicats de l'UNSA sont regroupés au sein de l'UNSA-Retraités qui dispose des mêmes instances que les différentes unions professionnelles au sein de l'UNSA. Vous trouverez toutes les informations sur le site ***https://retraites.unsa.org/***

Dominique Lassarre, votre représentante à l'UNSA-Retraités

SUP Recherche

Le syndicat des enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, doctorants, titulaires et contractuels !

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom usuel

Nom patronymique

Prénom

Genre

Année de naissance

ADRESSE PERSONNELLE

Numéro / voie

Code postal

Ville

Pays

Tel. Portable

Courriel

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES ET STATUT

Situation ◯ Actif ◯ Retraité

Enseignant-chercheur ◯ PR ◯ MCF

Enseignant ◯ PRAG/PRCE ◯ PAST/MAST

Chercheur ◯ DR ◯ CR

Contractuel ◯ CDD ◯ CDI

Autre ◯ ATER ◯ Lecteur ◯ CIFFRE

◯ Autre situation

ADRESSE PROFESSIONNELLE

Etablissement

Numéro / voie

Code Postal

Ville

Pays

Courriel

Discipline

Section CNU

Section CNRS

Mandat électif national

Mandat électif local

VOTRE COTISATION

Elle donne droit à un reçu fiscal qui permet d'obtenir une **réduction d'impôts de 66% du montant versé au cours de l'année civile**. Elle donne accès aux publications de l'UNSA-Education et aux services d'une **association de consommateurs agrée** : l'Association de Défense, d'Education et d'Information du consommateur (ADEIC).

Vous pouvez nous soutenir par un don. La réduction d'impôts portera sur le montant total.

Je fais un don de :

Je suis actif	
Votre indice (INM)	Cotisation
Inf. à 448 ou doctorant	90€
448-573	105€
574-749	150€
750-971	180€
972-1147	210€
Sup. à 1148	270€
contractuel	105€

Je suis retraité	
Votre pension nette	Cotisation
Inf. à 2000€	90€
2000 à 2999 €	120€
3000€ et plus	180€

J'adhère à Sup'Recherche-UNSA pour cette année universitaire

Date Indice Montant

MODALITÉS DE PAYEMENT

- Payement par paypal (CB) directement sur notre site : https://sup-recherche.org/adhesion/ (Qrcode)
- Payement par chèque à l'ordre de Sup'Recherche UNSA à adresser à Sup'Recherche-UNSA, 87 bis avenue Georges Gosnat, 94853 Ivry-sur –Seine. Cedex
- Payement par prélèvement, voir page suivante

SUP Recherche

Le syndicat des enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, doctorants, titulaires et contractuels !

PAYEMENT PAR PRÉLÈVEMENT FRACTIONNÉ

Vous pouvez bénéficier du prélèvement fractionné de votre cotisation sur votre compte bancaire. Les prélèvements par seront effectués en janvier, en mars et en mai. Si vous choisissez ce dernier mode de règlement, veuillez nous retourner le Mandat de Prélèvement ci-dessous complété et **signé** et **accompagné obligatoirement d'un RIB**, ou d'un RICE, à administration@sup-recherche.org

Sauf avis contraire de votre part, le prélèvement automatique sera reconduit d'année en année pendant 4 ans. Après cette période un nouveau mandat vous sera proposé.

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat Sup' Recherche à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Sup' Recherche.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :
= dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
= sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur	
Nom Prénom *	
Adresse *	
Code postal *	
Ville *	
Pays *	

Identifiant Créancier SEPA : FR76ZZZ539999

Nom : **SUP' RECHERCHE UNSA Education**

Adresse : **87 Bis Avenue Georges Gosnat**

Code postal : **94853**

Ville : **IVRY SUR SEINE CEDEX**

Pays : **FRANCE**

IBAN *

BIC *

Le (*) :

A (*) :

signature

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

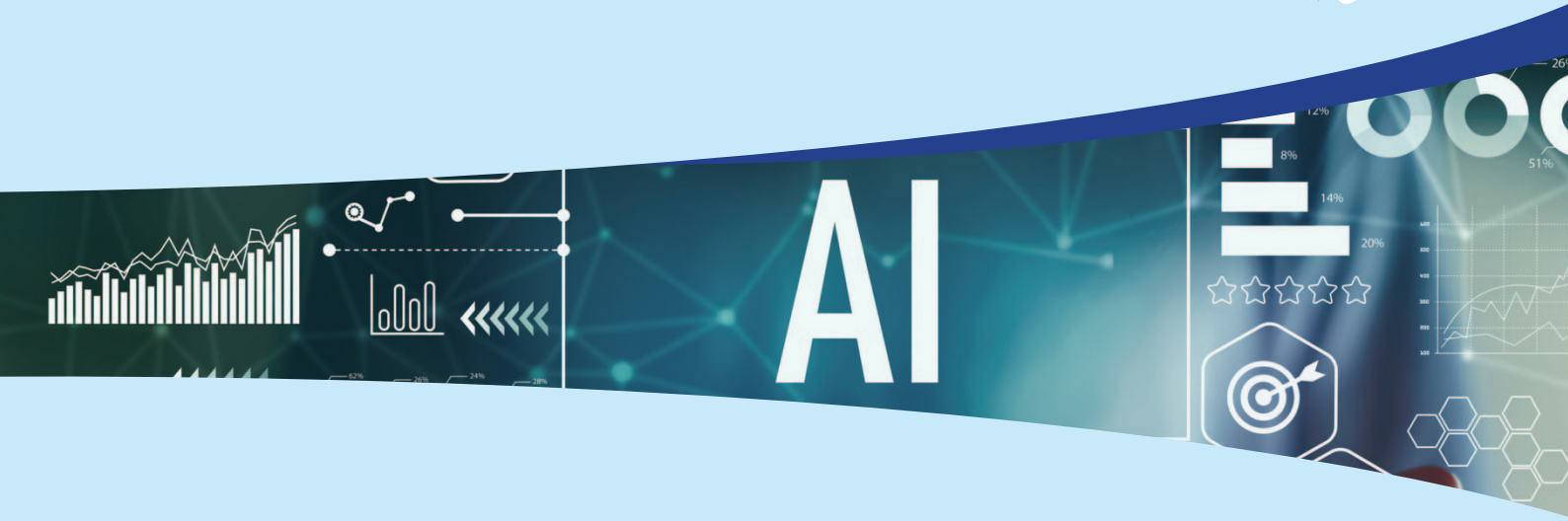

Former à l'intelligence artificielle, un enjeu de taille pour l'Université… et une menace pour les bibliothèques ?!

Contrairement à ce que certains murmurent entre deux étagères, le débat actuel n'oppose pas réellement les rats de bibliothèque aux souris numériques. Les premiers ne complotent pas pour ronger les câbles qui alimentent les secondes, et les secondes ne cherchent pas (pas encore) à remplacer les premiers en synthétisant l'intégralité des ouvrages en un clic. Chacun a bien compris que l'enjeu n'est pas de choisir son camp, mais d'apprendre à cohabiter dans le même écosystème du savoir – avec l'IA comme espèce nouvelle et légèrement envahissante qu'il vaut mieux apprivoiser avant qu'elle ne décide de réorganiser les rayonnages à sa manière.

Former tout le monde à un usage éthique, réfléchi et maîtrisé de l'intelligence artificielle est donc crucial. Car qu'on soit rat attaché au papier ou souris virtuose du numérique, nul n'a envie de se retrouver entraîné dans une roue algorithmique qui tourne sans nous.

La bibliothèque n'est pas un simple espace de passage : c'est une réserve précieuse de savoirs, un fonds de sciences humaines patiemment constitué au fil des générations. Un ensemble fragile et irremplaçable, qui mérite une attention particulière.

À l'heure où les bouleversements technologiques ne font que s'amorcer, l'accès direct aux sources devient plus essentiel que jamais. Plus les interfaces numériques se multiplieront entre le chercheur et la connaissance, plus il sera vital de pouvoir revenir au texte lui-même – au livre, à l'archive, à la matière première du savoir. Paradoxalement, les bibliothèques n'ont jamais eu autant d'importance qu'à l'ère de l'IA généralisée : ce sont les lieux où rats studieux et souris curieuses peuvent encore se rencontrer, s'observer, se comprendre… et peut-être même apprendre quelque chose l'un de l'autre.

Isabelle Moine-Dupuis

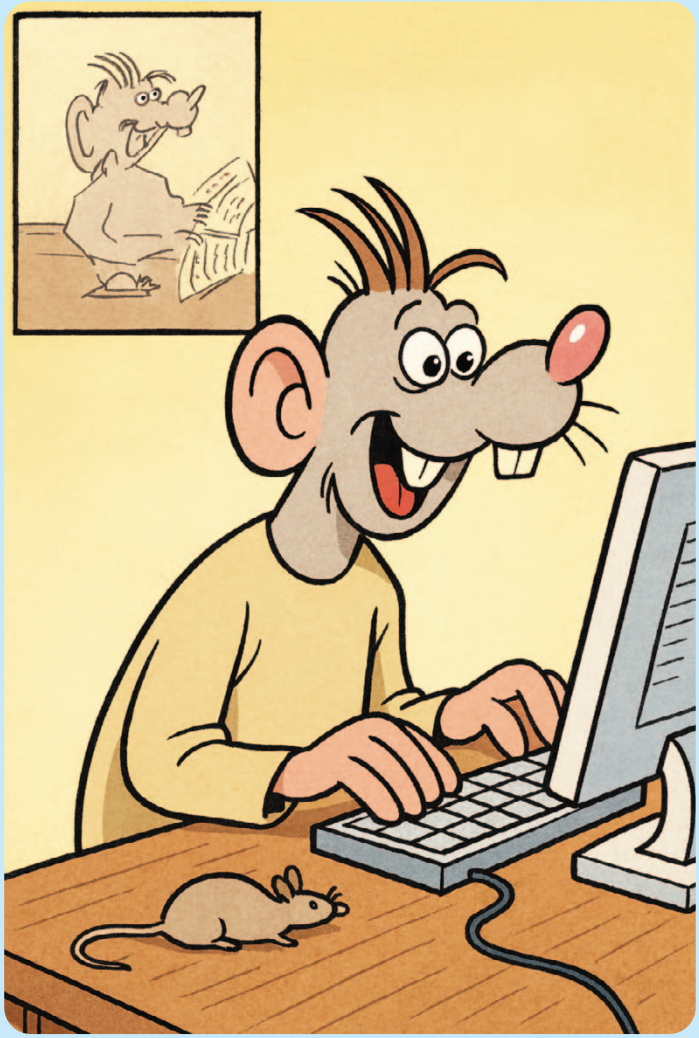

Note de lecture

Enseignant-chercheur, un grand corps malade,
de Dominique Glaymann, Le Bord de l'eau, 2025

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? La question pourrait prêter à sourire si elle ne décrivait pas fidèlement le quotidien de nombreux professionnels. Il suffit parfois d'ouvrir la porte d'un bureau, de croiser un regard, d'échanger quelques mots autour d'un café pour résoudre en dix minutes ce qu'une plateforme numérique transforme en véritable parcours du combattant. On s'en remet alors à cette habitude tenace : « Autant le faire moi-même », plutôt que de déclencher une procédure complexe et longue, dont l'issue, au mieux, prendra trois mois. Ce réflexe, presque pavlovien, résume à lui seul le décalage entre les dispositifs censés simplifier la vie et la réalité vécue par ceux qui doivent les utiliser.

L'auteur souligne d'ailleurs un autre paradoxe : la méconnaissance profonde dont souffrent parfois les métiers du livre, pourtant si essentiels. Cette incompréhension contribue à brouiller l'image de la carrière, alors même qu'elle regorge de satisfaction et de sens pour les enseignants-chercheurs. Un graphique vient en attester, preuve chiffrée de ce lien intime entre vocation et accomplissement. Mais cette satisfaction se heurte à un obstacle de taille : le fonctionnement quotidien des institutions.

Car le tableau se charge lorsqu'il s'agit des services de ressources, en sous-effectif chronique. Cette pénurie, loin d'être anecdotique, entraîne une cascade de conséquences. Faute de personnel, de nombreuses tâches annexes rejaillissent sur les enseignants-chercheurs, qui se retrouvent à manier tableurs Excel, logiciels de réservation, procédures comptables et mille subtilités administratives pour lesquelles ils n'ont été ni formés, ni recrutés. À force de jongler avec ces casquettes improvisées, ils deviennent malgré eux des spécialistes de la débrouille institutionnelle.

Il en résulte une frustration sourde, persistante : celle de voir s'éloigner le cœur même de leur métier, l'enseignement et la recherche, au profit d'un empilement de micro-tâches qui accaparent leurs journées. L'auteur entreprend alors une revue détaillée de ces « inhibiteurs » professionnels – toutes ces petites entraves qui, mises bout à bout, finissent par grignoter l'enthousiasme.

Viennent d'abord les courriels, une avalanche quotidienne, un flux continu où se mêlent l'urgent, l'accessoire et

l'incompréhensible. Combien sont vraiment utiles ? Combien servent à autre chose qu'à semer agitation et crispation ? La technologie, présentée comme instrument de gain de temps, se révèle souvent une source supplémentaire de dispersion. L'auteur évoque même ce paradoxe historique : la modernisation des transports, en accélérant la vitesse des déplacements, a augmenté les contraintes et les attentes – un miroir de ce que vivent aujourd'hui les professionnels du savoir.

À cela s'ajoutent les vérifications incessantes, les procédures toujours plus fines, les justificatifs multipliés. Ces tâches, parfois insignifiantes prises isolément, deviennent, une fois additionnées, un frein majeur. Elles repoussent le « vrai travail » – celui qui donne du sens, celui qui nourrit intellectuellement – aux soirs tardifs ou aux week-ends, comme s'il s'agissait d'un loisir que l'on s'accorde lorsque le reste est enfin terminé.

Ainsi se dessine un portrait à la fois lucide et inquiet : celui d'un métier riche, vibrant, profondément humain, mais étouffé par une organisation qui ne lui laisse plus la place qu'il mérite.

Isabelle Moine-Dupuis

Note de lecture

Le vacataire,
de Thomas Porcher, Stock, Grand format, 2025

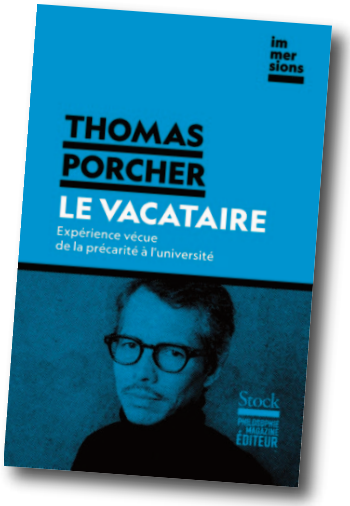

Vacataire : celui qui remplit ce qui est vacant. Ce qui est vide. Ou plutôt le serait, justement, sans le vacataire.

L'université ne peut se permettre le vide, c'est pourquoi elle a recours massivement à ce type d'enseignant non titulaire, rémunéré à l'heure de cours, payé en général tous les six mois, sans congés payés, sans droits à l'allocation chômage.

L'auteur, économiste et ancien vacataire dans plusieurs établissements universitaires entre 2006 et 2011, retrace son expérience en situation de précarité, dans l'enseignement supérieur. Folles journées passées à courir d'un site universitaire à l'autre, à calculer à la minute près l'horaire d'arrivée probable du RER, qui lui permettra de ne pas être trop en retard pour le prochain cours, et peut-être d'avaler en toute hâte (parfois même au début d'un cours !) l'aliment le plus bourratif possible, venant du fast food le plus fast possible, et qui permettra de tenir pendant le long après-midi d'enseignement à effectuer. L'ouvrage regorge de détails de sa vie (ô combien !) courante, qui plongent littéralement le lecteur dans une action haletante. Le rythme quasi cinématographique serait celui d'un héros de Philippe de Broca ou d'Edouard Molinaro. Mais « l'Homme pressé » ici ne court pas après des maîtresses ou des marchands d'œuvres d'art, mais après les quelques dizaines d'euros qui lui permettront, avec de la chance, de boucler la fin de mois (ou plutôt d'année, étant donné les délais de paiement habituels). En outre, la vacation n'a pas que des conséquences matérielles ou financières (difficultés à trouver un logement, à faire des projets), elle a aussi un impact sanitaire, familial, psychologique…d'autant plus délétère qu'elle dure. L'auteur relate ainsi les humiliations récurrentes (face aux collègues titulaires, aux étudiants, mais aussi à l'administration) : par exemple, l'impossibilité de présenter une carte professionnelle à un vigile, pour entrer dans sur le site même où il est censé commencer un cours dans les deux minutes à venir !

Entre le particulier et le général, l'auteur réussit de la sorte à évoquer un quotidien personnel tout en dressant le tableau d'une génération de jeunes docteurs pourtant animés d'une vraie vocation d'enseignant (quelques pages sont consacrées à cet amour du métier) : quant à la recherche, pas la peine d'en parler, où trouveraient-ils le temps ? Et il interroge les choix politiques et institutionnels des trente dernières années, qui ont conduit à cette situation de plus en plus répandue dans l'université publique. Situation qui a d'autant plus de chance de perdurer que ceux qui la subissent ne sont pas en position de se rassembler, de s'entraider ou de défendre leurs droits.

Isabelle Moine-Dupuis

SUP Recherche UNSa

Tous les articles ont été écrits par l'ensemble du secrétariat national de Sup'Recherche et la relecture assurée par **Gérard Foucher**

SUP infos

Publication du Syndicat Sup'Recherche-UNSA
87 Bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
• Tel : **01 58 46 14 86**
• Courriel : **sup-r@unsa-education.org**
• Site Web : **http://www.sup-recherche.org**

Directeur de la Publication
Virginie Saint-James

Rédacteur en chef
Isabelle Moine-Dupuis

Secrétaire de rédaction
Mathilde Jauneau

Charte Graphique & Impression
TACTIC IMPRESSIONS - 01 39 86 19 08

UN SYNDICAT POUR MOI !

Adhérer, c'est être plus forts ensemble !

La fédération **UNSA**
des **métiers** de l'**Éducation**
de la **Recherche** et de la **Culture**
http://contact.unsa-education.com/contact.php

UNSa éducation